

FICHE PEDAGOGIQUE N°11

Repères historiques de la construction de l'Union Européenne

► **Objectifs pédagogiques :**

- Connaître les dates de la construction de l'Union Européenne
- Comparer les étapes de la construction de l'Union Européenne avec les grands événements du XX^{ème} siècle

► **Objectifs transversaux :**

- Dégager les idées essentielles d'un texte ou d'un document
- Développer son esprit de synthèse
- Utiliser l'outil informatique pour effectuer des recherches
- Utiliser l'outil informatique pour rédiger une synthèse
- Rédiger une synthèse
- Restituer ses recherches

► **Activités possibles :**

- **A1** : Découvrir la chronologie de la construction de l'Union Européenne
- **A2** : Construire une frise
- **A3** : Mettre en parallèle la construction de l'Union Européenne et les grands événements du XX^{ème} siècle
- **A4** : Présenter son travail au groupe

► **Notions abordées et mots-clefs :**

repère historique ; date-clef ; période ; événement ; frise chronologique ; décolonisation ; guerre froide ; phénomène de société

► **Outils :** Internet ; carte du monde ; tableau

Activité 1 [A1] : Découvrir la chronologie de la construction de l'Union Européenne

Exercice 1 [E1] : Rechercher les grandes étapes de la construction de l'Union Européenne

- Constituez 3 sous-groupes
- Tapez : <http://www.touteurope.fr/fr/histoire/dates-cles.html>

Vous voyez s'afficher des dates-clés (à gauche de l'écran) :

Dates clés

- [Frise historique multimedia](#)
- [Les origines de l'idée européenne](#)
- [1918-1944](#)
- [1945-1956](#)
- [1957-1973](#)
- [1974-1984](#)
- [1985-1991](#)
- [1992-2009](#)
- [Les élargissements](#)

Chaque sous-groupe travaille sur une période déterminée.

Groupe 1 : Période de 1945 à 1973

- [1945-1956](#)
- [1957-1973](#)

Groupe 2 : Période de 1974 à 1991

- [1974-1984](#)
- [1985-1991](#)

Groupe 3 : Période de 1992 à nos jours

- [1992-2009](#)

Groupe 1 : Période de 1945 à 1973

- Imprimez les documents (1945-1956 et 1957-1973)
- Lisez les titres de chaque paragraphe
- Sélectionnez parmi ces paragraphes (à partir du titre) les 5 événements qui vous semblent les plus importants à vos yeux
- Lisez les paragraphes choisis
- Résumez chaque événement choisi en une phrase

Support :

1^{er} clic : <http://www.touteurope.fr/fr/histoire/dates-cles/1945-1956.html>

1945-1956 : les débuts de la construction européenne

7-10 mai 1948 : congrès de La Haye

Animés par la volonté de promouvoir l'unification du continent, différents mouvements d'opinion proeuropéens se réunissent à La Haye en présence de personnalités politiques et sous la présidence d'honneur de Winston Churchill (en 1946, l'ancien Premier ministre britannique avait prononcé un vibrant plaidoyer en faveur des Etats-Unis d'Europe). De ce congrès naîtra, le 25 octobre à Bruxelles, le Mouvement Européen, un courant d'opinion qui fournira à l'idée européenne de nombreux serviteurs.

16 avril 1948 : création de l'OECE

Trois ans après la fin de la guerre en Europe, les Etats-Unis décident d'accorder aux pays qui le souhaitent une aide massive destinée à financer leur reconstruction : c'est le Plan Marshall. L'Organisation européenne de coopération économique, qui siège à Paris, prend en charge la distribution de l'aide américaine. En 1961, elle prend le nom d'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Elargie à l'échelle du monde développé, l'OCDE compte aujourd'hui 30 membres.

4 avril 1949 : naissance de l'OTAN

Par le traité de Bruxelles signé en mars 1948, les Etats-Unis se portaient garants de la sécurité de la France, de la Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Un an plus tard, cinq autres pays européens rejoignent les "Cinq" de Bruxelles pour former l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, une alliance

militaire contre la menace soviétique. La RFA y adhèrera en 1955, suite à l'échec de la CED. L'OTAN compte aujourd'hui 26 membres répartis entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

5 mai 1949 : création du Conseil de l'Europe

Dans la foulée du Congrès de La Haye, les gouvernements européens créent le Conseil de l'Europe, à l'origine, un an plus tard, de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Cour du même nom. Basé à Strasbourg, le Conseil de l'Europe est responsable d'une œuvre juridique considérable, notamment sur le plan des droits de l'homme. Mais il joue un rôle modeste dans l'unification du continent : le Conseil trouve ses limites dans son mode de fonctionnement, la nécessité d'un accord entre tous ses membres étant source de blocages.

9 mai 1950 : déclaration Schuman

Le 9 mai 1950, le ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman, rend public, dans le discours du Salon de l'horloge au Quai d'Orsay, l'idée de Jean Monnet d'unifier les productions de charbon et d'acier sous une Haute Autorité supranationale. En mutualisant les ressources nécessaires à l'armement, le plan Schuman vise à empêcher une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne. C'est un moyen pour l'Allemagne de l'Ouest dirigée par Konrad Adenauer de s'ancrer dans le camp occidental.

18 avril 1951 : signature du Traité de Paris instituant la CECA

Née de la déclaration Schuman, la Communauté européenne du charbon et de l'acier réunit l'Allemagne, l'Italie, la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. En mettant en commun leur production de charbon et d'acier, la France et l'Allemagne substituent la solidarité d'intérêts à la rivalité et à la rancœur, cinq ans seulement après la fin de la guerre. Autre innovation de la CECA : cette organisation opte pour un mode de gestion supranational, qui rompt avec les expériences intergouvernementales menées jusqu'alors.

30 août 1954 : la France rejette la CED

L'Assemblée nationale française refuse la ratification du traité sur la Communauté européenne de défense, signé le 27 mai 1952 à l'initiative de René Pleven et du gouvernement français. La CED ne verra jamais le jour. Bâtie sur le modèle de la CECA, cette organisation visait au réarmement de l'Europe, Allemagne comprise, sous commandement commun. L'atténuation momentanée de la Guerre froide et la sensibilité de l'opinion au réarmement allemand éclairent ce refus, qui explique pourquoi l'Europe militaire s'est surtout construite sous l'égide de l'OTAN.

Juin 1955 : conférence de Messine

Tirant la leçon de l'échec de la CED, les gouvernements des six pays membres de la CECA décident de poursuivre l'intégration européenne dans le domaine économique. Ils confient à un comité présidé par Paul-Henri Spaak le soin d'étudier la possibilité de créer un marché commun européen. La relance de la construction européenne décidée à Messine (Italie) aboutira deux ans plus tard à la signature des traités de Rome.

2^{ème} clic : <http://www.touteurope.fr/fr/histoire/dates-cles/1957-1973.html>

1957-1973 : de l'Europe des six à l'Europe des neuf

25 mars 1957 : signature des traités de Rome

A la suite de la pénurie énergétique provoquée en 1956 par la crise de Suez, Jean Monnet estime que les Européens doivent s'unir au sien d'une communauté atomique qui les conduira vers l'autosuffisance énergétique. De leur côté, les partenaires de la France sont plutôt favorables à la création d'un marché commun, un projet qui n'a pas la faveur des milieux économiques français traditionnellement protectionnistes. Afin de concilier tous les intérêts, deux traités distincts sont signés à Rome, l'un portant sur la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), l'autre instituant la Communauté économique européenne (CEE).

11 janvier 1960 : création du Fonds social européen

Les signataires du traité de Rome n'ont pas voulu limiter l'intégration européenne à la mise en place d'un marché commun. Dès l'origine, la Communauté met en oeuvre des actions à dimension sociale pour accompagner l'ouverture des économies européennes. Première mesure de ce type, la création du Fonds social européen (FSE) a pour but de soutenir la formation et la reconversion professionnelle des travailleurs. Régulièrement reconduit, le FSE dispose de 60 milliards d'euros pour la période 2000-2006.

30 juillet 1962 : lancement de la PAC

A la suite de la conférence de Stresa de 1958, et à la demande de la France, le Néerlandais Sicco Mansholt est chargé de réfléchir à la mise en place d'une politique agricole commune basée sur trois principes : unicité des marchés, préférence communautaire et solidarité financière. Au bout de quatre ans de négociations, le vice-président de la Commission vient à bout des réticences nationales et dégage les grandes lignes de la PAC, qui entraînera une modernisation rapide de l'agriculture européenne. Mais la question agricole continuera de provoquer des remous au sein de la Communauté, notamment par son poids croissant dans le budget.

8 avril 1965 : signature du traité de fusion des exécutifs communautaires

Pour améliorer l'efficacité de l'exécutif communautaire, les Six décident de fusionner en une seule institution la Haute Autorité de la CECA, la Commission de la CEE et la Commission Euratom. La Commission des Communautés européennes jouit de pouvoirs étendus qui lui permettent de mener une action transversale. Une vive querelle idéologique oppose alors le général de Gaulle à Walter Hallstein, qui voit dans cette nouvelle Commission l'embryon d'un gouvernement fédéral européen. Hallstein finit par démissionner. Le Belge Jean Rey lui succède en juillet 1967 à la tête de la première Commission issue du traité de fusion.

Juillet 1965 : début de la "crise de la chaise vide"

En 1965, la Commission européenne propose une réforme du financement de la politique agricole commune, laquelle devait par ailleurs être arrêtée à la majorité qualifiée à partir du 1er janvier 1966. Redoutant d'être mise en minorité sur le dossier agricole, auquel elle est très attachée, la France condamne fermement cette orientation et boycotte les institutions communautaires pendant sept mois. Cette crise prend fin avec le "compromis de Luxembourg" du 29 janvier 1966, qui permet à chaque pays membre de s'opposer à une décision communautaire prise à la majorité s'il estime que ses intérêts nationaux sont gravement menacés.

1er juillet 1968 : entrée en vigueur de l'union douanière

Grand succès pour le marché commun : les droits de douane qui continuaient à être perçus lors des échanges entre les Six sont éliminés 18 mois avant la date prévue par le traité de Rome. Un tarif douanier commun est introduit en remplacement des droits de douane nationaux pour les échanges avec le reste du monde.

24 avril 1972 : entrée en vigueur du serpent monétaire européen

A la fin des années 60, les pays membres des Communautés sont frappés par des désordres monétaires qui nuisent au fonctionnement du marché commun. Pour éviter les divergences provoquées par des réponses politiques nationales, les Six conviennent d'un plan par étapes en vue de la création d'une union économique et monétaire européenne ; sur la base d'une proposition de Raymond Barre (alors Vice-président de la Commission), le luxembourgeois Pierre Werner présente en 1970 un rapport sur ce thème. Trois ans plus tard, l'allemand Karl Schiller élabore un système destiné à réduire les fluctuations monétaires entre les Six : le serpent monétaire est né, lointain ancêtre de l'euro.

1er janvier 1973 : premier élargissement des Communautés

Au cours des années 50, le Royaume-Uni s'était tenu à l'écart de toutes les tentatives d'intégration européenne susceptibles de remettre en cause sa

souveraineté, ses rapports avec son ancien Empire et sa relation privilégiée avec les Etats-Unis. Mais durant les années 60, les Britanniques réorientent leur politique étrangère vers une Europe continentale de plus en plus prospère.

En 1971, après deux refus de la France, qui redoute un affaiblissement des Communautés, le Royaume-Uni voit enfin s'ouvrir les portes du marché commun. Il y est officiellement admis le 1er janvier 1973, en compagnie de l'Irlande et du Danemark.

Groupe 2 : Période de 1974 à 1991

- Imprimez les documents (1974 -1984 et 1985 - 1991)
- Lisez les titres de chaque paragraphe
- Sélectionnez parmi ces paragraphes (à partir du titre) les 5 événements qui vous semblent les plus importants à vos yeux
- Lisez les paragraphes choisis
- Résumez chaque événement choisi en une phrase

Support :

1^{er} clic : <http://www.touteurope.fr/fr/histoire/dates-cles/1974-1984.html>

1974-1984 : surmonter les crises

9 et 10 décembre 1974 : Sommet de Paris

Sur fond de crise énergétique, les chefs d'Etat ou de gouvernement des Neuf se réunissent à Paris à l'invitation de Valéry Giscard d'Estaing, récemment élu président de la République. Sur proposition française, le sommet de Paris institue, en marge des traités communautaires, le Conseil européen : désormais, les dirigeants européens se rencontreront au moins trois fois par an pour déterminer ensemble les grandes orientations politiques. Le principe de l'élection du Parlement européen au suffrage universel est également adopté. Soucieux d'améliorer leur coopération, les Neuf confient au belge Léo Tindemans la mission de réfléchir à la création d'une Union européenne qui dépasserait le stade de l'intégration économique.

28 février 1975 : premiers Accords de Lomé

Dans les années 60, les Conventions de Yaoundé avaient permis d'associer les anciennes colonies françaises d'Afrique au développement économique européen. L'adhésion du Royaume-Uni entraîne dans le giron européen les vingt Etats indépendants du Commonwealth. C'est un tournant pour la politique européenne de coopération.

La convention de Lomé assure le libre accès au marché communautaire à la quasi-totalité des marchandises produites dans 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Des aides financières au développement sont également octroyées, notamment en vue d'assurer un soutien à la production agricole. La préférence

commerciale accordée aux pays ACP sera pendant longtemps le pilier de la politique européenne d'aide au développement.

7 juillet 1978 : création du Système Monétaire Européen

Au cours des années 70, le serpent monétaire européen éclate à plusieurs reprises, victime des trop grandes tensions entre les monnaies européennes. En 1978 il est pratiquement au point mort. Persuadé qu'il faut absolument limiter les fluctuations entre les monnaies pour relancer l'économie européenne, le couple franco-allemand décide de créer un nouveau système monétaire, assez proche du "serpent" dans son fonctionnement, ouvert à tous les Etats de la Communauté. Le système monétaire européen (SME) rencontrera un plus grand succès que le serpent monétaire : en 1983, tenté par une politique de rupture, François Mitterrand prendra la décision cruciale de maintenir la France au sein du SME, marquant ainsi son ancrage européen.

10 juin 1979 : première élection du Parlement européen au suffrage universel direct

Comme convenu lors du Sommet de Paris de 1974, la nouvelle législature du Parlement européen est élue au suffrage universel direct. Mais la participation dans l'ensemble des pays membres dépasse à peine les 40% et, comme cela sera souvent le cas par la suite, le scrutin est largement déterminé par des enjeux nationaux. La française Simone Veil est portée à la tête d'une institution encore peu structurée, qui ne dispose pas de beaucoup de pouvoir.

Mais sa nouvelle légitimité démocratique va permettre au Parlement européen d'accroître rapidement ses compétences. Aujourd'hui, il est devenu législateur à part entière de l'Union, aux côtés du Conseil de l'UE.

1er janvier 1981 : la Grèce devient membre des Communautés européennes

Associée aux Communautés depuis 1961, la Grèce s'était retrouvée isolée diplomatiquement à la suite du coup d'Etat militaire de 1967. En 1974, la chute du régime des colonels et le retour à la démocratie rapprochent la République hellénique de l'Europe occidentale. La Grèce dépose sa candidature en 1975, mais

elle doit rattraper son retard économique avant de devenir, en 1981, le dixième membre des Communautés européennes.

25 et 26 juin 1984 : le Conseil européen de Fontainebleau met fin à la crise budgétaire

Depuis des mois, les Dix se disputent sur le futur budget communautaire. Les Britanniques estiment qu'ils contribuent trop à un budget dominé par la PAC. Inflexible, Margaret Thatcher ne cesse de réclamer pour son pays un "juste retour" financier (en lançant le fameux : "I want my money back !").

Grâce à la complicité naissante entre François Mitterrand et Helmut Kohl, un compromis est finalement trouvé à Fontainebleau : les ressources financières des Communautés sont augmentées, le financement de la PAC est réduit et le Royaume-Uni voit une partie de sa contribution remboursée par ses partenaires. Depuis cette date, les Britanniques bénéficient d'un rabais dans leur participation au budget communautaire (le fameux "chèque" britannique).

2ème clic : <http://www.touteurope.fr/fr/histoire/dates-cles/1985-1991.html>

1985-1991 : la relance européenne

14 juin 1985 : signature de l'accord de Schengen

Le marché commun européen a progressivement mis fin aux contrôles des marchandises aux frontières des pays membres. Mais pour les personnes, les contrôles douaniers demeurent. Au début des années 80, les pays du Bénélux, où les déplacements sont déjà libres, proposent à la France et à l'Allemagne de mettre en place graduellement un espace de libre circulation des personnes. L'accord entre les cinq pays est conclu le 14 juin 1985 dans la petite ville luxembourgeoise de Schengen. Il sera par la suite intégré aux traités communautaires et étendu aux autres Etats membres.

14 juin 1985 : présentation du Livre blanc de Jacques Delors

Tout juste nommé président de la Commission européenne, Jacques Delors présente aux dirigeants des Etats membres 310 mesures destinées à achever le

marché unique. En effet, malgré l'ouverture des frontières, de nombreux obstacles administratifs et réglementaires empêchent encore une totale liberté de circulation des marchandises. Delors est convaincu que la disparition des dernières barrières aux échanges relancera la croissance économique en Europe. Il se fixe jusqu'au 31 décembre 1992 pour y parvenir. La Communauté vivra désormais au rythme de "l'objectif 92".

1er janvier 1986 : élargissement des Communautés à l'Espagne et au Portugal

Leur régime dictatorial avait tenu l'Espagne et le Portugal éloignés de la construction européenne. Après la mort de Franco et la chute de Salazar, ces deux pays en voie de démocratisation peuvent désormais prétendre à faire partie de la famille européenne. A la suite de longues négociations, dues aux craintes économiques suscitées par cette adhésion, l'Espagne et le Portugal rejoignent les Communautés européennes le 1er janvier 1986, portant à douze le nombre de leurs membres.

17 février 1986 : signature de l'Acte unique européen

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du Traité de Rome établissant la Communauté économique européenne, les Douze décident de le réviser. Le fonctionnement des institutions est modifié : le vote à la majorité qualifiée au Conseil de l'UE est généralisé pour toutes les questions touchant au marché intérieur. Le Parlement européen voit son rôle renforcé. Ces modifications sont en partie destinées à achever le marché unique, conformément au programme présenté par Jacques Delors.

L'Acte unique porte ce nom parce qu'il réunit dans un même texte les modifications apportées aux traités communautaires et la formalisation de la coopération européenne en matière de politique étrangère.

15 juin 1987 : lancement du programme Erasmus

En 1987, la Commission européenne lance des mesures destinées à faciliter les échanges d'étudiants entre les universités européennes. L'action est baptisée du nom d'un humaniste de la Renaissance, célèbre pour ses voyages et son esprit d'ouverture : Erasme de Rotterdam. Depuis la création d'Erasmus, 1,2 million

d'étudiants ont accompli une période d'études à l'étranger grâce à cette action. Véritable phénomène culturel, Erasmus est devenu l'étendard de l'esprit européen.

3 octobre 1990 : l'Allemagne réunifiée au sein des Communautés européennes

En 1989, la chute inattendue du Mur de Berlin a mis à mal l'ordre international issu de la Seconde Guerre mondiale. Un an plus tard, l'Allemagne est réunifiée. Pour les Communautés européennes, il ne s'agit pas d'un nouvel élargissement, mais d'une extension de la République fédérale allemande. Aucune procédure d'adhésion n'est nécessaire, simplement quelques modifications institutionnelles pour tenir compte du poids nouveau de l'Allemagne.

Parmi les pays européens, cette réunification suscite des craintes : l'Allemagne réunifiée ne risque-t-elle pas de délaisser les Communautés au profit d'une politique solitaire de neutralité, voire de puissance ? Par la suite, Helmut Kohl donnera des gages de son engagement européen en acceptant l'approfondissement de l'intégration politique concrétisée par le traité de Maastricht.

Groupe 3 : Période de 1992 à nos jours

- Imprimez les documents (1992 - 2009)
- Lisez les titres de chaque paragraphe
- Sélectionnez parmi ces paragraphes (à partir du titre) les 5 événements qui vous semblent les plus importants à vos yeux
- Lisez les paragraphes choisis
- Résumez chaque événement choisi en une phrase

Support :

Clic : <http://www.touteurope.fr/fr/histoire/dates-cles/1992-2008.html>

1992-2009 : la naissance de l'Europe politique

7 février 1992 : signature du Traité de Maastricht sur l'Union européenne

Au début des années 90, deux conférences intergouvernementales (CIG) sont menées en parallèle : l'une porte sur un projet d'union politique, l'autre sur une union économique et monétaire, qui a pour objet l'adoption à terme d'une monnaie commune. Ces deux processus finissent par se rejoindre et aboutissent à la signature du traité de Maastricht sur l'Union européenne.

Etape essentielle dans l'établissement d'une "union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe", ce traité institue une citoyenneté européenne ainsi qu'une politique extérieure et de sécurité commune (PESC). Il pose les étapes du calendrier qui doit aboutir à la création d'une monnaie unique pour la plupart des Etats membres.

En France, la ratification de ce traité donne lieu à un référendum, organisé le 20 septembre 1992, qui se solde par une victoire de justesse du "oui" à 51,04 %. Le traité de Maastricht entre en vigueur le 1er novembre 1993.

1er janvier 1995 : élargissement de l'Union européenne à l'Autriche, la Finlande et la Suède

En raison de leur neutralité militaire, une partie des pays européens était restée à l'écart de la construction communautaire, préférant adhérer à l'AELE (Association

européenne de libre-échange). En 1991, la création de l'EEE (Espace économique européen) étendait les règles du marché commun aux pays de l'AELE.

Entre temps, la disparition de l'Union soviétique a rendu pratiquement caduc le statut de pays neutre. Dès lors qu'il s'agissait d'appliquer les règles européennes, les pays de l'AELE avaient tout intérêt à intégrer les Communautés.

C'est ainsi que l'Autriche, la Suède, la Finlande, la Suisse et la Norvège (qui l'avait déjà fait au début des années 70) déposent tour à tour leur candidature à l'adhésion. Seuls les trois premiers pays rejoignent finalement ce qui est devenu l'Union européenne, portant à quinze le nombre de ses membres.

2 octobre 1997 : signature du Traité d'Amsterdam

Le Traité de Maastricht prévoyait que ses signataires se retrouvent pour apporter des améliorations éventuelles au fonctionnement de l'UE. Durant la CIG inaugurée en 1996, les Etats membres apparaissent plus divisés qu'au cours des négociations précédentes. De ce fait, le traité d'Amsterdam ne va pas aussi loin que certains l'auraient souhaité. L'unanimité reste de mise pour la politique étrangère et la tentative de réforme des institutions ne peut aboutir.

Parmi les avancées enregistrées, on note l'institution d'un Haut-représentant pour la PESC, et l'entrée dans le champ communautaire des questions de visas, asile et immigration. En outre, le traité accorde une attention particulière aux citoyens européens, consacrant l'importance des droits de l'homme pour l'UE, la lutte contre le chômage et le rôle des services d'intérêt économique général.

4 décembre 1998 : le sommet de Saint-Malo donne une impulsion décisive à l'Europe de la défense

Au cours du sommet de Saint-Malo, le Royaume-Uni (jusque-là hostile à l'émergence d'une puissance militaire européenne) et la France conviennent que l'UE "doit avoir une capacité autonome d'action, appuyée sur des forces militaires crédibles, avec les moyens de les utiliser et en étant prête à le faire afin de répondre aux crises internationales".

Depuis lors, l'UE a procédé à la mise en place de structures politiques et militaires permanentes, à la clarification de ses relations avec l'OTAN et à la définition de

missions spécifiques (aide humanitaire, gestion de crises, rétablissement de la paix). Une première opération autonome a été menée en République Démocratique du Congo en 2003. Aujourd'hui, l'UE déploie des opérations civiles et militaires sur plusieurs continents (Balkans, Asie, Moyen-Orient...).

16 mars 1999 : devant la fronde des eurodéputés, la Commission Santer préfère démissionner

Pour succéder à Jacques Delors, les chefs d'Etat et de gouvernement ont choisi en 1995 le luxembourgeois Jacques Santer. Après avoir travaillé avec succès à la mise en œuvre de la monnaie unique, ce dernier connaît une fin de mandat houleuse. La Commission qu'il préside se voit accusée de mauvaise gestion administrative par un Parlement européen désireux d'affirmer son pouvoir politique.

Pour éviter la motion de censure, la Commission choisit de démissionner collectivement, à moins d'un an de la fin de son mandat.

26 février 2001 : signature du Traité de Nice

Après le semi échec d'Amsterdam, les Quinze ont lancé en 2000 une nouvelle CIG pour tenter de réformer un système institutionnel inadapté à l'Union élargie qui se dessine. Au cours des négociations, la France et l'Allemagne s'opposent sur de nombreux points, Paris n'acceptant pas le renforcement du poids démographique de l'Allemagne dans les institutions, conséquence de la réunification.

D'une longueur inédite, le Conseil européen de Nice de décembre 2000 se déroule dans un climat électrique et aboutit à un compromis jugé insuffisant par la quasi-totalité des délégations. Le nouveau traité souffre d'une complexité telle que ses signataires lancent dans la foulée un "débat sur l'avenir de l'Union" censé conduire à un nouveau texte.

1er janvier 2002 : l'euro dans les poches des consommateurs européens

Les dix années qui ont suivi le Traité de Maastricht ont vu les douze Etats membres de l'Union économique et monétaire adapter leurs économies aux "critères de convergence" : maîtrise de l'inflation, équilibre budgétaire, limitation des déficits

publics et stabilité des taux de change entre les pays de la zone. Le 1er janvier 1999, l'euro est officiellement adopté comme unité de compte. Pour les consommateurs, la découverte des nouveaux billets et pièces a lieu le 1er janvier 2002. Reste désormais à s'habituer à la nouvelle monnaie en oubliant peu à peu le casse-tête des conversions...

1er mai 2004 : élargissement de l'Union européenne à dix nouveaux membres

La chute du Rideau de fer a rapidement soulevé la question des rapports entre l'Union européenne et les pays libérés du joug soviétique. Après avoir évoqué des projets intermédiaires (notamment la Confédération européenne chère à François Mitterrand), les Quinze ont finalement opté pour une intégration à part entière de ces pays dans l'Union.

Le plus grand élargissement jamais envisagé concernait à l'origine dix pays d'Europe centrale et orientale auxquels s'ajoutaient les îles méditerranéennes de Chypre et Malte. Sur les douze pays en lice, seuls dix adhèrent à l'UE le 1er mai 2004 : Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie. La Roumanie et la Bulgarie devront attendre 2007 pour rejoindre les Vingt-Cinq.

29 octobre 2004 : signature du Traité établissant une Constitution pour l'Europe

De l'avis général, le traité de Nice est insuffisant pour encadrer une Europe à 25 ou plus. Une nouvelle réforme institutionnelle s'impose. Pour limiter les risques de blocage et donner à cette réforme un caractère plus démocratique, le Conseil européen convoque une assemblée spéciale : la Convention européenne, présidée par Valéry Giscard d'Estaing, composée de parlementaires européens et nationaux ainsi que de représentants de la Commission. La Convention rédige un projet de Constitution européenne dont le texte final est signé par les chefs d'Etat et de gouvernement le 29 octobre 2004.

A l'instar des traités précédents, le traité établissant une Constitution pour l'Europe doit être ratifié par tous les Etats membres pour entrer en vigueur. Au printemps

2005, les électeurs français et néerlandais se prononcent contre ce texte. Lors du Conseil européen de juin 2005, les Chefs d'Etats ou de gouvernement décident que le processus de ratification doit se poursuivre. Mais ce n'est qu'un vœu pieux. Très vite, certains Etats, notamment le Royaume Uni, interrompent leur processus de ratification national, de peur de subir le camouflet d'un rejet. L'Europe s'enlise dans une crise institutionnelle majeure.

2005 : Iter et Galileo, l'Europe à la pointe de la science

Immobilisée sur le plan institutionnel, l'Union européenne enregistre en 2005 deux succès qui prouvent sa capacité à porter des projets et mener à bien des actions concrètes. En juin 2005, le site français de Cadarache est retenu pour abriter le réacteur expérimental ITER, au cœur d'un programme mondial de recherche sur la fusion atomique co-animé par l'Union européenne.

En décembre 2005 est lancé avec succès le premier satellite du système européen de navigation Galileo, concurrent du GPS américain. Mais le projet fait face aux divergences nationales et à des difficultés de financement. Il va accumuler un retard considérable. Après avoir été remis en cause, le projet relancé, notamment grâce au volontarisme de la Commission européenne. Galileo devrait être opérationnel à l'horizon 2013.

13 décembre 2007 : Signature du traité de Lisbonne

Pour tenter de sortir de l'impasse institutionnelle provoquée par les rejets français et néerlandais, les Chefs d'Etats ou de gouvernement ont approuvé, lors du Conseil européen informel des 18 et 19 octobre 2007 un "traité modificatif" ou "simplifié". Fruit de longues négociations entre les Etats membres, il modifie les traités existants sans les remplacer. Le 13 décembre 2007, l'ensemble des Etats membres signe ce traité, à Lisbonne, dénommé officiellement "traité de Lisbonne". Ce traité apporte de nombreuses modifications institutionnelles majeures notamment l'élection du Président du Conseil européen pour deux ans et demi, renouvelables et l'extension des pouvoirs du Parlement européen.

L'entrée en vigueur du traité était prévue pour le 1er janvier 2009 à la suite de la ratification des 27 Etats membres. Echaudés par les précédents français et

néerlandais, la quasi totalité des Etats ont choisi une ratification par le parlement national plutôt qu'un référendum. Tous, sauf un, l'Irlande, obligé par sa Constitution à organiser une consultation populaire. Organisé le 12 juin 2008, le référendum irlandais suscitait de nombreuses inquiétudes, qui s'avérèrent fondées, au vu du résultat. Alors que 18 Etats avaient ratifié le traité, les Irlandais l'ont rejeté par référendum.

Soucieux d'éviter une crise similaire à celle de 2005, une majorité d'Etats ont affirmé lors du Conseil européen des 18 et 19 juin 2008, leur volonté de poursuivre le processus de ratification. Le Royaume Uni a d'ailleurs donné l'exemple en ratifiant le texte, le 19 juin 2008. Mais certains Etats, comme la République Tchèque, semblent plus récalcitrants.

Un nouveau référendum sera organisé en Irlande le 2 octobre 2009 et déterminera le sort du traité.

Activité 2 [A2] : Construire une frise

Exercice 1 [E1] : Elaborer une frise de l'histoire de la construction de l'Union Européenne

- Chaque groupe reporte les informations qu'il a trouvées précédemment dans l'activité 1 sur la frise correspondant à sa période.

Groupe 1 : Histoire de la construction de l'Union Européenne Période de 1945 à 1973

DATE	1945				1973	▶
EVENEMENT						

Groupe 2 : Histoire de la construction de l'Union Européenne Période de 1974 à 1991

DATE	1974				1991	▶
EVENEMENT						

Groupe 3 : Histoire de la construction de l'Union Européenne Période de 1992 à nos jours

DATE	1992				Nos jours	▶
EVENEMENT						

Activité 3 [E3] : Mettre en parallèle la construction de l'Union Européenne et les grands événements du XX^{ème} siècle

Pour cette activité, un accès à Internet est nécessaire.

Exercice 1 [E1] : Sélectionner des dates-clés de l'histoire mondiale, de 1945 à nos jours

Tapez : <http://www.linternaute.com/histoire/chronologie/index.shtml>

- Constituez trois sous-groupes comme suit :

Groupe 1 : Période de 1945 à 1973

Groupe 2 : Période de 1974 à 1991

Groupe 3 : Période de 1992 à nos jours

- Chaque groupe recherche trois événements concernant les thèmes suivants :

- la décolonisation,
- la guerre froide,
- un phénomène de société.

Groupe 1 : Période de 1945 à 1973

DATE	1945				1973	▶
EVENEMENT						

Groupe 2 : Période de 1974 à 1991

DATE	1974				1991	▶
EVENEMENT						

Groupe 3 : Période de 1992 à nos jours

DATE	1992				Nos jours	▶
EVENEMENT						

Support : Site Internet

Clic : <http://www.linternaute.com/histoire/chronologie/index.shtml>

Une chronologie s'affiche :

[Antiquité](#)
[Moyen Age](#)
[Renaissance](#)
[XVIe siècle](#)
[XVIIe siècle](#)
[XVIIIe siècle](#)
[XIXe siècle](#)
[Belle-époque et Première Guerre Mondiale](#)
[Entre-deux-guerres](#)
[Deuxième Guerre Mondiale](#)
[Après-guerre et années 50](#)
[Années 60](#)
[Années 70](#)
[Années 80](#)
[Monde contemporain](#)

Pour réaliser l'exercice, les stagiaires ne devront s'intéresser qu'aux rubriques « Deuxième Guerre Mondiale » ; «Après-guerre et années 50 » ; « années 60 » ; « années 70 » ; « années 80 » ; « Monde contemporain ».

En cliquant sur « *Deuxième Guerre Mondiale* », les dates suivantes s'affichent :

[1939](#)
[1940](#)
[1941](#)
[1942](#)
[1943](#)
[1944](#)
[1945](#)

Seule la rubrique « 1945 » intéresse les stagiaires (groupe 1) ; en cliquant sur celle-ci, les événements apparaissent jour par jour. Les titres soulignés permettent d'effectuer une lecture rapide, de déterminer de suite si les événements sont rapport ou non avec la décolonisation, la guerre froide, un phénomène de société.

Le principe est le même pour les rubriques suivantes.

Il convient à cette étape d'aider les stagiaires à trier les informations afin qu'ils puissent sélectionner les données de façon pertinente. Envisager en cas de difficulté une séance sur la lecture rapide et efficace, l'organisation d'un texte (titres, paragraphes), la prise de notes.

Suggestion : rassembler les phrases et les tableaux des trois groupes dans un classeur.

Activité 4 [A4] : Présenter son travail au groupe

Exercice 1 [E1] : Présenter les frises

A l'oral.

- A l'aide d'une carte du monde (carte 2 de l'annexe 6), présentez les lieux où se sont déroulés les événements choisis (construction de L'Union Européenne et événements dans le monde).

Source :

http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/maps/reference/international/world/referencemap_image_view



© 2001. Her Majesty the Queen in Right of Canada, Natural Resources Canada. / Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ressources naturelles Canada.